

L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES FIDÈLES LAÏCS

La ratio théologico-juridique du canon 225 §2
appliquée au contexte socio-politique du Burkina Faso

Au Concile Vatican II, le fidèle laïc a été récupéré comme protagoniste actif de la mission de l'Église. En plus des documents qui lui ont été réservés, cela s'est traduit dans le nouveau Code de Droit canonique de 1983. Le canon 225 §2, par exemple, lui reconnaît le droit/devoir dans l'apostolat dans l'Église et dans le monde, opérant ainsi une reconnaissance explicite de la sécularité de l'Église. À cet égard, les approfondissements sur l'identité et la figure du laïc ont suivi un développement critique sur les différents domaines d'engagement (cf. LG 32 ; 41 ; canons 201 ; 208), dans le domaine non seulement privé, mais aussi public comme la politique. Observé à partir de l'histoire du rapport Église-monde, l'engagement politique semble résumer cette idée doctrinale : la nécessité que le monde trouve son parfait accomplissement en Dieu, et que la recherche du bien commun s'insère dans le dynamisme du salut opéré par le Christ. Cet engagement chrétien dans la vie terrestre, où se rejoignent fidélité à la foi et fidélité à l'homme, introduit les fidèles laïcs dans les défis de la Communauté politique, les impliquant fortement dans la lutte spirituelle, à l'intérieur des structures temporelles qui ont parfois un fondement peu évangélique.

Ainsi, les nouveaux espaces créés par l'ecclésiologie du Concile Vatican II et la nature pluraliste de la société actuelle offrent des possibilités pour une enquête critique sur l'application des idées conciliaires et des paramètres normatifs sur l'apostolat politique (canons 225 §2 ; 227). Cela pourrait aider les fidèles laïcs à prendre conscience de leur dignité chrétienne, au-delà de l'incertitude théologique sur la politique et le débat actuel sur leur statut à l'intérieur même de l'Église. Aussi, des réflexions opportunes peuvent-elles toujours se faire, pour un examen théologique et juridique de la mission des laïcs dans le domaine politique, dans tout contexte social comme celui du Burkina Faso.



P. Achille OUEDRAOGO est un prêtre du diocèse de Kaya (Burkina Faso). Il est titulaire d'un doctorat en Droit canonique, d'un Master II en Jurisprudence ecclésiastique et pédagogie d'enseignement de droit (Université pontificale Urbainienne de Rome), et d'un Certificat en formation des formateurs et formation permanente du Clergé (Congrégation pour le Clergé-Rome). Il est actuellement formateur-professeur au Grand Séminaire de Koumi (Bobo-Dioulasso).

ISBN : 978-2-343-18489-0

39 €



L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES FIDÈLES LAÏCS

La ratio théologico-juridique du canon 225 §2
appliquée au contexte socio-politique du Burkina Faso

Pingdwinde Achille OUEDRAOGO

Pingdwinde Achille OUEDRAOGO

L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES FIDÈLES LAÏCS

La ratio théologico-juridique du canon 225 §2
appliquée au contexte socio-politique du Burkina Faso

